

Annexe : Plan de financement 2007 - 2020

1. LE PROGRAMME DES TRAVAUX

L'évolution attendue pour les années à venir au niveau du programme des travaux est la suivante :

Année	Montant en millions €
2007	94.450
2008	78.000
2009 et suivantes	97.800

Actuellement, le taux de renouvellement des conduites est de l'ordre de 0,84% par an (raccordements compris). L'objectif fixé dans le programme de travaux de la SWDE est d'atteindre un taux moyen de 1,10% à moyen terme. D'ici 15 ans, un taux de renouvellement de 2% devrait être atteint. Les montants à investir dans le programme des travaux vont donc inévitablement croître dans les années futures pour pérenniser les installations de la SWDE. Le montant annuel moyen dudit programme devra, pour ce faire, s'élever à plus ou moins 98 millions € à partir de 2009, réparti de la manière suivante :

Premier établissement	11 millions €
Renouvellement conduites et raccordements	77,6 millions €
Remplacement de compteurs	4,8 millions €
Entretien de bâtiments	4,4 millions €
Montant total annuel	97,8 millions €

De 2007 à 2020, des travaux sur fonds propres pour un montant total de 1.355 millions € seront engagés.

Des investissements complémentaires de 2 à 2,5 millions € pour la mise en place de certaines succursales devront être consentis durant les premières années de ce contrat de gestion.

A cela, il faut ajouter annuellement quelques 15 millions d'euros de travaux financés par des tiers.

2. LE FINANCEMENT

Un contrat avec la BEI a été conclu pour un montant total de 125 millions € destiné exclusivement au financement du programme des travaux 2006-2008 évalué par la banque à 265 millions €

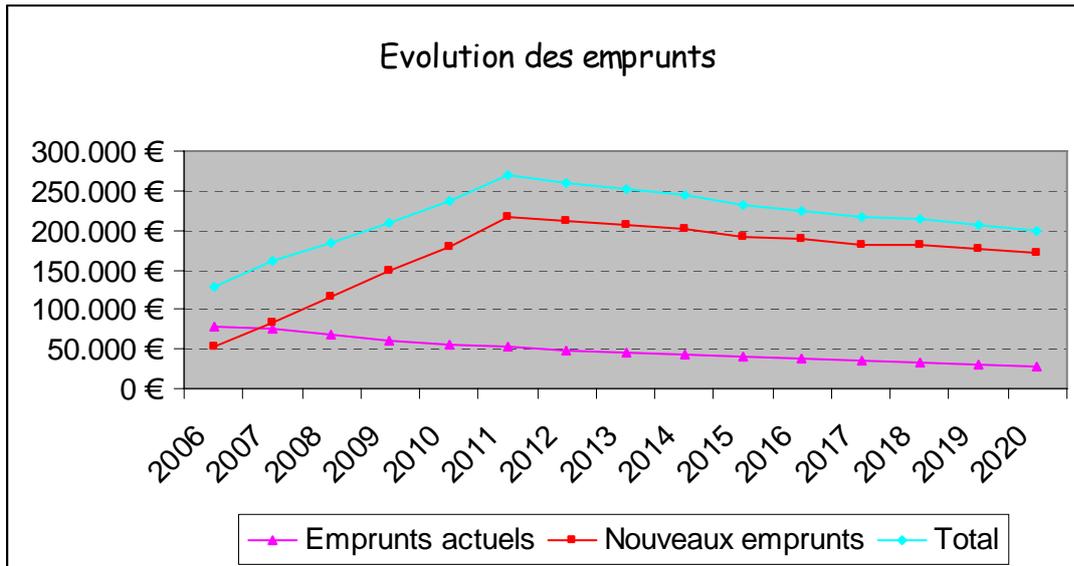
Vu la durée de réalisation des programmes des travaux, d'autres emprunts devront être contractés si possible auprès de la BEI :

- 106 millions € à prélever entre 2009 et 2011

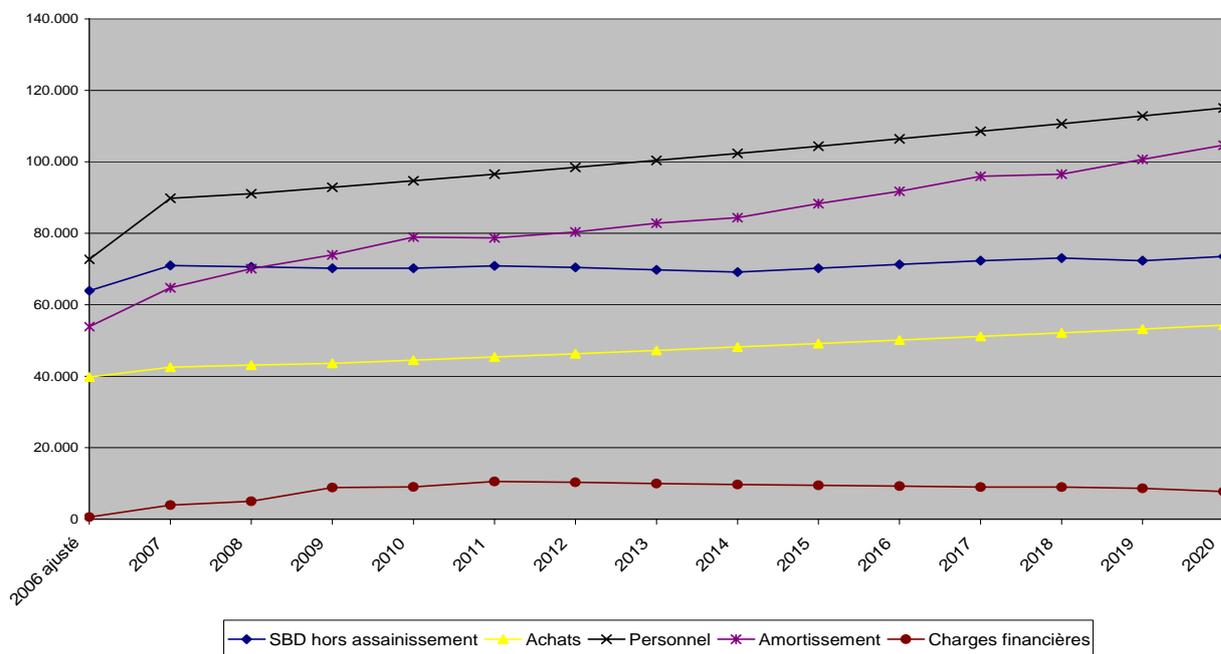
- 6 millions en 2018

Afin d'éviter tout problème de financement à court terme, un programme de billet de trésorerie a été mis en place, complémentairement aux lignes de crédit actuelles. Les taux que nous pourrions avoir sur ce type d'instrument sont inférieurs à celui des emprunts classiques. Ces produits nous permettent également par le biais de swap de transformer les échéances et de mieux répartir les risques de taux.

La dette à long terme devrait s'établir à quelques 200 millions à l'horizon de 2020.



3. EVOLUTION DES CHARGES



Les tendances en matière de charges pour les prochaines années devraient être les suivantes :

➤ **Services et biens divers hors assainissement et achats :**

Aucune variation significative à long terme. Le taux d'indexation retenu est de 2%.

➤ **Rémunérations et charges sociales :**

- o A court terme, économies d'échelles attendues à hauteur de 30 ETP, ce qui représente 1,85% de la masse salariale (1% en 2007, 0,85% en 2008)
- o Une indexation de 1% en moyenne par an

➤ **Amortissements :**

- o En 2008, passage de 50 à 30 ans de la durée d'amortissement des conduites immobilisées avant le 31/12/2005, soit 3.352 milliers € d'amortissements supplémentaires par an
- o En 2010, passage de 30 à 20 ans de la durée d'amortissement des bâtiments industriels immobilisés avant le 31/12/2005, soit 4.279 milliers € d'amortissements supplémentaires par an

➤ **Charges financières :**

Les charges financières sont influencées par les emprunts nécessaires au financement des travaux. Le taux moyen pris en compte s'élève à 4,35 % sur un horizon temporel de 30 ans. Pour le premier emprunt BEI, la première tranche de remboursement en capital est différée jusqu'en 2010.

4. EVOLUTION DU CVD

Le CVD 2006 accepté par le Ministre des Affaires Economiques s'établit à 1,8622 €

Compte tenu de l'évolution des charges reprises ci-dessus et de la stabilité des volumes distribués, le CVD devrait donc évoluer pour les prochaines années de la manière suivante :

Années	CVD d'équilibre	CVD 2006 (1,8622 €) inflaté à 2 %
2007	1,9056	1,8994
2008	1,9573	1,9374
2009	1,9973	1,9762
2010	2,0471	2,0157
2011	2,0878	2,0560
2012	2,1133	2,0971
2013	2,1500	2,1391
2014	2,1797	2,1819
2015	2,2471	2,2255
2016	2,3099	2,2700
2017	2,3794	2,3154
2018	2,4142	2,3617
2019	2,4643	2,4090
2020	2,5259	2,4571

L'évolution nominale du CVD d'équilibre tient compte du retard dans l'octroi des augmentations tarifaires justifiant ainsi l'écart entre le CVD d'équilibre et le CVD 2006 inflaté.